

UE NFE210
Conservatoire Nationale des Arts et Métiers
SYSTEMES D'INFORMATION
COMPTABLES
et
FINANCIERS

Luigi RIGGI

SOMMAIRE

1) INTRODUCTION.....	3
2) UN SI COMPTABLE ET FINANCIER POUR QUI, POUR QUOI.....	5
A) CONSTITUTION D'UN SI COMPTABLE.....	5
B) PILOTAGE ET AIDE A LA DECISION	9
C) SUPPORT DE NEGOCIATION	11
D) SUPPORT DE COMMUNICATION FINANCIERE	12
i) Pour satisfaire aux obligations légales.....	12
ii) Pour séduire les investisseurs.....	13
3) LES CONTRAINTES D'UN SI COMPTABLE ET FINANCIER.....	14
4) LE CAS DE LA SNCF.....	17
PRESENTATION DE LA SOCIETE	17
LES ENJEUX DE LA SOCIETE.....	17
PRINCIPES ADOPTES DANS L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIERE	17
SES OUTILS DE GESTION	18
Le SIC.....	18
<i>Modèle de données simplifié</i>	20
<i>Organisation des échanges</i>	20
<i>Exemples de projets réalisés après la mise en place du SIC</i>	22
L'ERP People Soft	23
BIBLIOGRAPHIE.....	25
Cours.....	25
Site internet / intranet.....	25

1) Introduction

Le système d'information¹ (SI) comptable et financier d'une entreprise regroupe un ensemble organisé de ressources² permettant d'acquérir, de traiter, de stocker et de communiquer des informations financières sous différentes formes, dans les organisations.

Le système comptable est devenu une pièce maîtresse du système d'information de l'entreprise. Il assure en effet un rôle fédérateur en garantissant la cohérence des informations de gestion à usage interne et externe. Son efficacité dépend aujourd'hui de la performance de ses applications informatiques.

Toutefois, si systèmes d'information et systèmes informatique sont aujourd'hui intimement liés, il n'en a pas toujours été ainsi. La comptabilité est en effet, l'héritière d'un long passé.

A vrai dire, si la comptabilité n'est pas le plus vieux métier du monde, elle figure sans conteste, parmi les plus anciens. Déjà dans l'Antiquité³ les entrées et les sorties de matière ou de numéraire étaient enregistrées de façon chronologique. Cette comptabilité simple, utilisée aussi bien pour la comptabilité publique que pour la comptabilité privée, a ensuite fait place à la fin du Moyen Age, à une « comptabilité en partie double⁴ », d'ailleurs toujours en vigueur à notre époque. Cette invention⁵ attribuée aux commerçants italiens⁶ fut initialement développée pour faciliter les échanges commerciaux. Toutefois, cette pratique ne se démocratisera véritablement qu'après la découverte de l'imprimerie⁷ et la publication des travaux⁸ du moine Luca Pacioli (1445-1510).

Par la suite, au 17^{ème} siècle, les ordonnances de Colbert ont institué officiellement les livres de commerces. Repris dans le code de commerce de 1808, ses textes ont fait de l'**enregistrement des faits économiques**, un moyen de preuve incomparable donnant, à la comptabilité générale un **rôle juridique** très important.

Il faudra cependant attendre 1942 pour une réelle codification des règles comptables, avec le premier plan comptable français, inspiré du modèle comptable allemand de 1937. On utilise aujourd'hui la version de 1999 de ce plan comptable général.

Il convient de souligner ici, que le Droit Fiscal a également contribué à la normalisation comptable, en édictant⁹ notamment les règles de présentation des documents comptables à fournir lors des déclarations (liasse fiscale) ainsi que les modalités d'évaluation de différents postes.

A cette normalisation d'origine législative et réglementaire franco-française, assurant à la fois une lecture et un contrôle simplifié mais également des gains de productivité¹⁰ dans l'établissement des comptes, s'est vite ajouté une double nécessité :

¹ Définition du professeur Robert Reix

² Matériels, logiciels, personnels, données, procédures

³ Vers 3000 av. JC (invention de l'écriture) jusqu'à la chute de l'empire Romain d'Occident en +476, soit environ 35 siècles.

⁴ Chaque opération donne lieu à un enregistrement dans au moins deux comptes, distinguant l'emploi et la ressource, avec une égalité impérative Emploi=Ressource.

⁵ Il apparaît aujourd'hui après des études récentes effectuées sur plusieurs papyrus Africains, vieux de plus de 3700 ans, que les Egyptiens maîtrisaient déjà la comptabilité en partie double ainsi que la gestion des stocks.

⁶ Amatino Manucci (ses grands livres contenaient un système de comptabilité en partie double)

⁷ environ 1440, Gutenberg

⁸ Publication de l'ouvrage de mathématiques : Summa de Arithmetica, Geometri proportioni e proportionalita – chapitre relatif aux transactions et aux écritures.

⁹ Code Général des Impôts 1965

- Une harmonisation comptable à l'échelle internationale,
- Une vision plus économique et moins juridique de l'entreprise.

Ces besoins liés à l'augmentation et à l'accélération des échanges internationaux a incité l'IASC¹¹, un organisme mondial fondé en 1973, a élaboré et publié 41 normes dites normes IAS.

En mars 2001, cet organisme renommé IASB, publie les normes IFRS¹² (International Financial Reporting Standard) qui s'imposent depuis janvier 2005 à toutes les sociétés cotées européennes¹³.

Sans cette nécessaire standardisation, les comparaisons de comptes des entreprises de différents pays se révélaient impossible. A tel point que les comptes d'une même entreprise, retraités selon les normes de plusieurs pays européens fournissaient des valorisations de comptes ou de ratios, très différentes (104 % d'écart entre l'évaluation minimum et maximum pour les immobilisations incorporelles, 47% pour le résultat net, 16% pour les capitaux propres, ...)

La prochaine étape concerne maintenant la mise en place d'un référentiel mondial permettant de concilier les nouvelles normes européennes et les US GAAP américaines.

Mais si la comptabilité générale permet de fournir un historique de l'entreprise, de déterminer son revenu ou sa valeur, elle ne peut être utilisée comme outil de gestion.

C'est la grande dépression de 1929 accompagnée de la faillite de très nombreuses entreprises qui a incité les travaux de Rimaillho et de la C.E.G.O.S. Ces recherches donneront naissance à la **comptabilité analytique** qui offre des méthodes de calcul à posteriori des coûts, des marges et des résultats.

Mais au cours du 20^{ème} siècle, le passage d'une économie de production¹⁴ à une économie de sélection¹⁵ va bouleverser les schémas de pensées classiques en substituant à une conception traditionnelle rétrospective, une conception nouvelle, tournée vers l'avenir.

C'est de cette mutation que naît la gestion prévisionnelle ou comptabilité budgétaire qui promeut la méthode des coûts préétablis. Celle-ci permet de décliner les choix stratégiques en plans à court terme, ou budgets, couvrant toutes les activités de l'entreprise. Ces programmes chiffrés servent d'outil de pilotage par la mise en évidence d'écarts, d'abord sources de réflexion sur les causes de divergence puis déclencheurs d'actions correctrices.

Par la suite, au alentour des années 1980, c'est la fonction de trésorerie d'entreprise qui s'est développée avec pour vocation, l'optimisation des flux financiers et la gestion des risques financiers.

Après ce rapide historique évoquant les différents domaines financiers de l'entreprise, la suite de ce document exposera tout d'abord, l'intérêt d'un système d'information comptable et financier, il précisera ensuite les exigences spécifiques de ce type de SI avant de présenter dans la dernière partie, le système d'information comptable et financier de la SNCF.

¹⁰ Il existe cependant des limites à cette normalisation, si l'on tient compte des spécificité de certains secteurs d'activité qui ont nécessité leur propre Plan Comptable Professionnel qui sans déroger au PCG, le précisent. Cela pose d'ailleurs d'importants problèmes aux entreprises à activités multiples.

¹¹ International Accounting Standard Committee

¹² La très forte influence des pays anglos-saxons expliquent que ces normes soient très proche des US GAAP.

¹³ Ce chantier a concerné 6 700 sociétés européennes dont 670 françaises (soit 35 000 filiales et sous-filiales).

¹⁴ s'appuyant sur une offre inférieure à la demande, peu de concurrence, une demande homogène et stable, des marchés locaux

¹⁵ demande inférieure à l'offre, forte concurrence, demande hétérogène et instable avec des exigences de qualité, marché mondial

2) Un SI Comptable et Financier pour qui, pour quoi

Avant d'aborder les différentes utilités du SI comptable, il convient d'évoquer rapidement la constitution de ce SI en décrivant notamment la collecte d'information comptable et la restitution de ces informations.

A) Constitution d'un SI Comptable

Collecte des informations de comptabilité générale

Le système d'information comptable d'une entreprise est chargé d'enregistrer sans retard et de façon chronologique dans un **livre-journal**¹⁶, l'ensemble des opérations et événements¹⁷ comptables, affectant le patrimoine de l'entreprise.

Chaque événement comptable correspond à un **schéma comptable** définissant une ou plusieurs **écritures comptables**, devant être rattaché à un **exercice**¹⁸ **comptable**.

Ces écritures en **partie double** mettent en jeu au moins deux mouvements affectant chacun un **compte**¹⁹ appartenant au **plan de compte**²⁰ de l'entreprise, lui-même établi à partir du **Plan Comptable Général**²¹.

Un compte peut être **débité** ou **crédité**. Son **solde** est égal à la différence entre le total des sommes inscrites au débit et le total des sommes inscrites au crédit.

Exemple : Enregistrement d'une vente dans le journal des ventes

	02/05/2006	D	C
70	Ventes de marchandises		100
44571	Etat, TVA collectée		20,6
	41 Clients	120,6	

L'enregistrement de cette vente affecte trois comptes, deux au débit (D) et un au crédit (C) .

Les comptables utilisent également les comptes en T pour visualiser le schéma comptable d'une opération. On aurait ici :

70 Ventes de marchandises	44571 Etat, TVA collectée	41 Clients
100	20,6	120,6

¹⁶ Le livre journal peut être détaillé en plusieurs journaux auxiliaires (achat, vente, trésorerie, opérations diverses, ...)

¹⁷ Achats, ventes, banque, tiers, ...

¹⁸ Chaque écriture doit être affecté à l'exercice au cours duquel l'événement correspondant a eu lieu

¹⁹ Plus petite unité retenue pour le classement et l'enregistrements des éléments de la nomenclature comptable.

²⁰ Le plan de compte est adapté aux besoins de l'entreprise. Ainsi l'ouverture des comptes sera limitée aux besoins de l'entreprise et la subdivision des comptes ouverts pourra être plus détaillée que celle du Plan Comptable Générale.

²¹ Ensemble de règles et modalités permettant de remplir correctement les fonctions comptables. Il comprend notamment un plan de compte général à adapter au cas par cas au besoin des entreprises.

Ce plan de compte regroupe les comptes dans neuf classes. Les cinq premières définissent les comptes de **bilan** (Capitaux, Immobilisations, Stocks, Comptes de tiers, Comptes financiers) les deux suivantes décrivent les comptes de gestion (Charges, Produits). Enfin les deux dernières permettent l'enregistrement de la comptabilité analytique.

Restitution de l'information comptables

Tout au long de l'exercice comptable, l'entreprise vérifie ses comptes en utilisant un outil appelé **balance**. Celle-ci se présente sous la forme d'un tableau reprenant l'ensemble des comptes classés ainsi que leur solde. Cet instrument apporte une aide précieuse dans l'analyse des soldes et met rapidement en évidence des anomalies comme par exemple le fait que les comptes caisse ou immobilisations soient créditeurs ou que le compte Personnels ne soit pas soldé, ...

Exemple de balance à 6 colonnes

Comptes	Soldes de début de période		Opérations de la période		Soldes de fin de périodes	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs

Les balances peuvent également être classés, par antériorité des créances, pour le suivi des comptes clients par exemple. On parle alors de **balance âgée**.

Puis, lors de la **clôture d'un exercice comptable**, l'entreprise effectue des travaux de régularisation (inventaires, constitutions de provisions, ...) avant d'établir les documents de clôture (Compte de résultat, Bilan, Annexe).

Le **compte de résultat** est un état qui présente la formation du résultat de l'entreprise à partir des comptes de charges et de produits. Le solde final, appelé **résultat**, constate l'enrichissement de l'entreprise lorsque les produits sont supérieurs aux charges ou son appauvrissement dans le cas contraire.

Structure simplifié d'un compte de résultat

CHARGES		N	N-1	PRODUITS		N	N-1
Charges d'exploitation				Produits d'exploitation			
Achats				Ventes de marchandises			
Variation de stock				Production vendue			
Impôts et Taxes				Production stockée			
Salaires et Traitements				Production immobilisée			
Charges sociales				Subventions d'exploitation			
DAP				RAP			
Autres charges				Autres produits			
<i>Total charges exploitation (I)</i>				<i>Total produits exploitation (I)</i>			
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (II)				Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (II)			
Charges financières				Produits financiers			
DAP				De participations			
Intérêts				De VMP et autres créances			
Différences de changes				Intérêts			
Charges nettes sur cession VMP				RAP et transfert de charges			
<i>Total charges financières (III)</i>				Différences positives de change			
Charges exceptionnelles				Produits nets sur cessions VMP			
Sur opération de gestion				<i>Total produits financiers(III)</i>			
Sur opération en capital				Produits exceptionnels			
DAP				Sur opération de gestion			
<i>Total charges exceptionnelles (IV)</i>				Sur opération en capital			
Participation des salariés (V)				RAP			
				<i>Total produits exceptionnels(IV)</i>			

Impôts sur les bénéfices (VI)					
<i>Total des charges (I+II+III+IV+V+VI)</i>			<i>Total des produits (I+II+III+IV)</i>		
Solde Créditeur = Bénéfice			Solde Débiteur = Perte		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

Le **Bilan** est établi à partir des comptes de bilan et fournit quant à lui, une vision patrimoniale de l'entreprise faisant apparaître au débit, les actifs de l'entreprise et au passif, les passifs de l'entreprise. Les premiers correspondent aux « richesses » de l'entreprise (immobilisations, stocks, créances clients, compte bancaires débiteurs, ...) alors que les seconds précisent la façon dont les premiers ont été financés (capitaux propres, dettes bancaires, dettes fournisseurs, ...).

Structure simplifiée d'un bilan

Actif	Exercice N			Ex. N-1 Net	PASSIF	Ex. N	Ex N-1
	Brut	Amort	Net				
Immobilisations					Capitaux propres		
Incorporelles					Capital		
Corporelles					Réserves		
Financières					RAN		
					Résultat net de l'exercice		
					Subventions d'invst		
					Provisions réglementées		
Actif circulant							
Stock et en cours					Provisions pour risques et charges		
Créances							
VMP					Dettes		
Disponibilités					Financières		
					Fournisseurs		
Comptes de régularisation					Fiscales et Sociales		
					Comptes de régularisation		

L'**annexe** est un document comptable chargé de compléter et de commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Il est possible de calculer à partir des informations contenues dans ces documents et moyennant quelques retraitements, de nombreux ratios. Ces derniers permettent d'établir un diagnostic financier de l'entreprise en appréciant notamment ses risques économiques et financiers, sa rentabilité ainsi que son développement.

Pour la comptabilité analytique

Alors que la comptabilité générale s'intéresse au événements externes et classe les opérations par nature, la comptabilité analytique s'intéresse surtout aux événements internes qu'elle classe par destination. Elle contribue à connaître les coûts²² des différentes fonctions de l'entreprise et à expliquer les résultats. Elle permet également d'établir des prévisions de charges et de produits, d'en constater la réalisation et d'expliquer les écarts qui en résultent.

La différence entre coûts et prix, fait apparaître une marge. Il existe trois types de marge :

²² Coûts d'achats, coûts de production, coût de distribution, coût de revient

-
- Les marges fonctionnelles constitutives du résultat analytique ; elles correspondent au différent stade d'élaboration²³ d'un produit.
 - Les marges sur coût variable permettant de déterminer le seuil de rentabilité.
 - Les marges sur coût direct

²³ exemple : marge sur coût d'achat, marge sur coût de production, ...

B) Pilotage et aide à la décision

L'environnement économique des entreprises est marqué par des mutations fréquentes qui sont dues essentiellement aux phénomènes de mondialisation des économies et d'intégration économique. Ceci implique pour les entreprises, un besoin de maîtrise de l'information et de prise de décisions stratégiques de plus en plus fréquentes.

Dans ce contexte difficile, les variables à gérer comme leviers de décision sont multiples et s'influencent réciproquement parfois de manière contradictoire. Le gestionnaire doit ainsi concilier qualité, réduction des délais et minimisation des coûts en s'appuyant notamment sur les informations provenant du SI comptable et financier pour les décisions quotidiennes, les décisions relatives aux produits, aux concurrents, aux décisions d'investissements et stratégiques.

Le système d'information comptable doit ainsi permettre l'évaluation et la gestion des risques financiers, le contrôle des tiers, l'explication des résultats de l'entreprise et enfin l'amélioration des performances.

Evaluation et gestion des risques

Une société est exposée à de nombreux risques, et notamment les risques financiers.

Le système d'information financier se doit d'apporter une aide à la détection de ses risques et à leur gestion.

Par exemple, dans le choix d'un fournisseur comme celui d'un client, il faut veiller à ce que le chiffre d'affaire réalisé avec ces tiers ne soit pas trop élevé par rapport à l'ensemble du portefeuille. Pour un fournisseur, il s'agit donc de mesurer son poids dans les achats.

Autre exemple, en identifiant les opérations qui exposent une entreprise à un risque de taux ou de change, le trésorier pourra mettre en place les instruments de couverture adéquats.

Pour le trésorier ou le directeur financier, c'est également s'assurer à tout moment de l'équilibre financier de la société.

Contrôle des tiers

Contrôler les frais bancaires facturés par les banques (ticket d'agios, échelles d'intérêts, ...) ainsi que l'application des conditions bancaires.

Contrôler les règlements clients et déclencher automatiquement les relances, en cas de défaillance des clients.

Amélioration des performances

C'est tout d'abord optimiser les ressources rares de l'entreprise en apportant une aide au choix des investissements mais c'est également une gestion financière à court terme visant à réduire le poids du besoin en fonds de roulement (BFR²⁴) et donc à abaisser son coût de financement. Cela passe par une surveillance des composantes de ce besoin (encours client, niveau des stocks, dettes fournisseurs, ...). Les résultats de ce contrôle pourront donner lieu à une modification des procédures de recouvrement pour accélérer les règlements clients ou de nouveaux choix pour le déclenchement du règlement des fournisseurs.

²⁴ Ce besoin correspond à la différence entre actif circulant et passif circulant. Il résulte du décalage temporel existant entre les décaissements et les encaissements des flux liés à l'activité de l'entreprise. Les entreprises qui présentent un BFR structurellement positif doivent chercher à le réduire.

Il est vrai qu'une évolution du BFR plus rapide que l'EBE peut entraîner à un moment donné une insuffisance de trésorerie. Cette situation va engendrer des difficultés financières pour l'entreprise (besoin de financement, augmentation des charges financières, baisse de la rentabilité, hausse de l'endettement). Plusieurs études ont même montré que ce type de difficulté avait entraîné la faillite de nombreuses PME.

Pour le trésorier, le SI financier est synonyme de gains de productivité avec :

- L'automatisation des équilibres,
- Les simulations permettant d'analyser l'impact d'une décision de financement ou de placement pour procéder à des arbitrages (crédit spot vs découvert²⁵, placement vs financement²⁶, ...)

Pour le gestionnaire, le SI comptable permet d'optimiser moyens de production et moyens de financements en répondant à des questions comme :

- Faut-il poursuivre la production de ce produit ou faut-il sous-traiter ?
- Faut-il acheter ou louer (des locaux, du matériel de transport, ...)

Evaluation et explication des résultats de l'entreprise

Les éléments de comptabilité analytique fournissent aux gestionnaires, une base d'évaluation pour certains postes du bilan (Marchandises, stock MP, en cours de fabrication, produits finis, déchets, ...) Ils permettent également d'analyser la formation du résultat global et de dégager la contribution des différentes activités à ce résultat. Le résultat global correspond alors à la somme algébrique de résultats par activité.

Les contributions peuvent s'apprécier selon différents axes : par famille de produits ou familles de clients, par division ou activité, ...

L'ensemble de ces informations permet aux gestionnaires de l'entreprise, de fixer le prix des produits ou d'identifier les produits sur lesquels l'entreprise gagne ou perd de l'argent.

²⁵ Pour déterminer le montant optimal du crédit spot qui rappelons le est moins cher que le découvert, mais moins flexible que ce dernier)

²⁶ Il s'agit ici de déterminer le montant qui peut être placé compte tenu des prévisions de trésorerie

C) Support de négociation

Un dossier bien « ficelé » est un préalable à toute bonne négociation. Mais l'élaboration d'un dossier passe obligatoirement par un recueil d'informations externes mais également internes, ie dans le SI de la société.

Il est en effet primordiale, dans le cas d'une re-négociation annuelle entre acheteur et vendeur, que le premier sache ce qu'il a fait gagner (Chiffre d'affaire) au second, au cours de l'année passée. Ce afin d'obtenir une réduction des prix de vente sur la nouvelle année, ou une ristourne sur le volume d'affaire déjà généré. Ces mêmes informations sont bien entendu tout aussi utile au vendeur.

Dans le cas, d'une demande de financement, ligne de crédit, emprunt ou autre, l'entreprise devra produire ses comptes à la banque, afin que cette dernière apprécie le risque et prenne une décision en connaissance de cause.

Enfin, dans le cas d'une cession d'entreprise, ou d'une opération de fusion acquisition, ... les comptes financiers d'une société servent à établir une estimation de sa valeur. Cette méthode d'estimation, fondée sur une approche patrimoniale, donnant généralement la valeur minimale de l'entreprise, consiste à analyser²⁷ la valeur de chacun des actifs et des passifs inscrits au bilan et à en faire la somme algébrique.

²⁷ Les valeurs comptables doivent nécessairement être retraitées car elles sont souvent éloignées des valeurs réelles, pour des raisons comptables, fiscales, ou autres

D) Support de communication financière

i) Pour satisfaire aux obligations légales

L'importance de l'information financière est telle que la volonté du législateur de préserver les intérêts des tiers s'est traduit pour les sociétés, par des obligations de production de comptes sincères donnant une image fidèle de la société. Ces contraintes se matérialisent par des lois figurant dans de nombreux domaines du droit (droit des sociétés, droit comptable, droit boursier, droit du travail, droit pénal, règlement de la COB)

Bien entendu, plus une société fera appel aux marchés financiers, plus elle touchera un large public, et plus ses obligations en matière de production d'information financière seront élevées.

Dans tous les cas, qu'elles soient cotées ou non, les sociétés commerciales sont tenues de déposer tous les ans, après la clôture de l'exercice et approbation des comptes par les associés, leurs comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexes, ...) auprès du greffe du tribunal de commerce.

Précisons que les entreprises industrielles, commerciales, artisanales ou agricoles qui adhèrent à un centre de gestion agréé doivent faire viser leurs déclarations de résultat par un expert-comptable qui aura au préalable procéder à la vérification des comptes et se sera assuré de leur cohérence générale.

Certaines sociétés (plus de 50 salariés, les S.P.A.²⁸ et les S.A.²⁹) doivent par ailleurs, faire certifier³⁰ leurs comptes par un commissaire aux comptes. Ce dernier contrôle la bonne tenue des comptes sur le plan légal, certifie leur véracité, puis livre ses résultats au conseil d'administration. Il a le devoir, sous peine de sanctions disciplinaires ou pénales, de révéler les irrégularités ou les inexactitudes éventuellement débusqués lors de son enquête. Son rôle ne se résume pas à une simple relecture des conclusions de l'expert-comptable. Il peut, à tout moment, opérer les vérifications qui lui semblent opportunes.

C'est la comptabilité générale de l'entreprise qui permet de satisfaire cet impératif juridique en valorisant le patrimoine, les créances, les dettes, les engagements d'une entreprise. Elle constitue qui plus est le moyen de preuve par excellence. Bien que non obligatoire, la comptabilité analytique d'exploitation apporte cependant une aide appréciable aux entreprises, lors des clôtures comptables. Elle permet en effet de valoriser les stocks, les en-cours et la production immobilisée, contribuant ainsi à fournir une image fidèle de la situation et des opérations de l'entreprise.

Comme cela a été évoqué dans le chapitre introductif, la comptabilité générale est censé préserver l'intérêt des tiers : Mais quels sont ces tiers et pourquoi cherche t'on à les protéger ?

En fait, les tiers sont constitués de l'ensemble des parties qui contractent ou pourraient contracter avec la société.

On comprend bien qu'avant d'accepter de vendre à un **client**, il faut d'abord s'assurer de sa solvabilité, ie de sa capacité à régler ses factures en mesurant le risque de faillite ou d'impayé. On procède par exemple, soit à une analyse financière des ses comptes, soit à l'achat de cette analyse auprès d'un établissement spécialisé. Dans les deux cas, aucune analyse ne serait possible, si les sociétés ne publiaient pas leurs comptes ou si la justesse de ces comptes n'était pas avérée.

²⁸ Société Par Action

²⁹ Société Anonyme

³⁰ Le commissaire aux comptes peut certifier avec ou sans réserve voire refuser la certification

De la même façon, le même principe de prudence conduira une société à vérifier les comptes d'un **fournisseur** potentiel avant de s'engager avec lui. Les défections de fournisseurs sont monnaies courantes et peuvent malheureusement entraîner des faillites en chaîne.

Il paraît tout aussi normal qu'un **actionnaire** ou un associé qui a investi dans une société, soit informé de l'état de santé et des performances de cette dernière. Et ce même droit paraît tout aussi légitime à l'**investisseur potentiel** qui doit pouvoir apprécier la rentabilité d'un investissement et le risque qui y est attaché.

Les **banques** quant à elles sont d'autant plus intéressées par les comptes d'une société, qu'elles leur prêtent de l'argent. Le coût du prêt sera fonction des risques que présente la société emprunteuse.

Pour réduire le coût de leurs emprunts, les entreprises d'une certaine taille peuvent demander à une **agence de rating** d'étudier et de noter leur solvabilité ainsi que leurs autres risques financiers. Plus la note obtenue sera élevée, plus les taux d'intérêts proposés lors d'un éventuel emprunt seront bas.

Le **personnel** parfois actionnaire s'intéresse de plus en plus aux comptes financiers de sa société. Il est vrai que parfois une partie de sa rémunération (participation, intéressement, stock options, ...) est directement lié aux résultats de son entreprise.

Rappelons par ailleurs, que les représentants du personnel en l'occurrence le Comité d'Entreprise a la faculté de se faire assister par un expert comptable de son choix pour examiner les comptes de l'entreprise. L'expert-comptable a alors accès aux mêmes documents que le commissaire aux comptes.

Enfin, n'oublions pas l'**Etat** qui assoie un certain nombre de taxes et notamment l'IS (Impôt sur les sociétés) et la TVA à partir des comptes de la société.

ii) Pour séduire les investisseurs

« Le seul savoir-faire ne suffit plus, s'il n'est pas accompagné d'un faire-savoir » Pierre Vernimmen

Pour les sociétés qui cherchent à renforcer leurs fonds propres pour lutter contre le risque d'un trop fort endettement et décident pour cela de faire appel au marché et d'être cotés en bourse, la communication financière devient stratégique. Même si l'accès aux marchés financiers (Second Marché, Nouveau Marché) est devenu plus facile, les exigences de production d'information financière pour les sociétés qui font appel à ces marchés se sont renforcées, notamment au niveau de la fréquence de publication des résultats qui devient trimestriel.

Mais les contraintes de diffusion de l'information deviennent encore plus forte, pour les grandes entreprises cotées, qui sous la pression des fonds de pension anglo-saxons sont incitées à plus de transparence. Les investisseurs obligent en effet les sociétés, à adhérer aux principes de gouvernance d'entreprise, et notamment à compenser par une plus large circulation de l'information financière, l'asymétrie existant entre l'extérieur et l'intérieur de l'entreprise, afin de mieux contrôler l'action des dirigeants.

Toutes les informations fournies par les sociétés sont ensuite reprises, traitées par la presse, les analystes financier, les investisseurs particuliers ou institutionnels (Etablissement financier, Compagnie d'Assurance, OPCVM³¹, fonds de pension).

³¹ Principalement des SICAV et FCP

3) Les contraintes d'un SI comptable et financier

L'étendue des besoins couverts par un SI comptable et financier est telle que ses contraintes sont multiples.

Fiabilité de l'information

Que ce soit pour satisfaire aux obligations légales en matière de comptabilité générale ou aux besoins de gestion pour les prises de décision, il est primordial que les données soient fiables, ie sans erreurs et sans biais de sorte à ce qu'elles soient irréfutables. A défaut, l'entreprise s'exposerait à des sanctions économiques et / ou pénales.

Afin de garantir la fiabilité de l'information, le CNC a établi une procédure prévoyant :

La transcription durable des données comptables sur un support inaltérable, assurant la date certaine de ces transcriptions ou la transmission de ces données au greffe du tribunal de commerce ou le cas échéant, du tribunal de grande instance statuant en matière commerciale auquel la société est immatriculée.

Disponibilité de l'information

Comme cela a déjà été évoqué, l'information financière d'une entreprise intéresse non seulement les dirigeants et les différents gestionnaires mais également le monde extérieur. Cette information doit donc être disponible rapidement pour les prises de décision internes et la communication externe.

L'ordre des experts comptables préconise une accélération de la publication des résultats et les sociétés parviennent aujourd'hui à établir des arrêts mensuels contre un unique arrêt annuel il y a de cela quelques années. Ces contraintes engendrent donc une obligation d'enregistrements sans retard des données, afin que ces dernières puissent être traitées en temps opportun (PCG).

Tracabilité

La possibilité de contrôle et de preuve encore appelé piste d'audit est un pré-requis fondamental dans le domaine de la comptabilité générale. Les comptes d'une entreprise devant être le plus souvent certifiés par un commissaire aux comptes, il est nécessaire que ces derniers puissent effectuer des vérifications et des contrôles notamment en accédant à l'historique des différentes transactions.

Mais la traçabilité permet également en interne de vérifier les transactions enregistrés et agrégés dans le système.

Sécurité

Au niveau **Confidentialité** tout d'abord, car le SI comptable et financier regroupe un ensemble d'informations confidentielles. En effet, la connaissance des coût de revient ou des marges d'un concurrent pourrait constituer une information particulièrement utile. Mais la divulgation de certains éléments de rémunération, pourraient tout aussi bien mettre mal à l'aise certains dirigeants confrontés à des situations difficiles avec ses collaborateurs.

Il faut donc veiller à réserver l'**accès aux données** aux seuls personnes habilitées.

De la même façon, certaines opérations sensibles engageant l'entreprise devront également être limitées aux seuls utilisateurs habilités.

Mais la sécurité c'est également la mise en place d'écrans dédiés par nature d'opération ou des **contrôles automatisés** sur les saisies utilisateurs pour prévenir les mauvaises imputations comptables. Et éviter par exemple que des transactions soient imputés sur un mauvais exercice comptable, un mauvais journal ou compte, ...

La sécurité c'est également veiller à ce qu'aucune opération comptable ne puisse être effacée du système même en cas d'erreur de saisie. Seules les techniques de contrepassation³² peuvent être utilisées.

Enfin, la sécurité c'est compte tenu de l'importance de l'information financière, c'est également la mise en place d'un système et des **procédures de secours** en cas de défaillance du système principal, ...

Archivage

En vertu des dispositions figurant dans le code du Commerce, les sociétés sont tenues de conserver pendant 10 ans³³, les documents comptables et les pièces justificatives..

Flexibilité du SI

Le SI doit rester ouvert notamment aux évolutions réglementaires, organisationnelles.

On comprend bien que si un taux de T.V.A. ou le taux de l'I.S. venait à évoluer, cela ne devrait pas remettre en cause les applications existantes.

Dans le même sens, l'impact doit rester minime en cas de modifications plus importantes comme : la prise en compte de nouvelles normes comptables (ex. IAS/IFRS), la modification du plan de compte de l'entreprise, la modification de l'organisation de l'entreprise engendrant une modification de la comptabilité analytique, ...

Connectivité

L'entreprise doit s'ouvrir sur le monde extérieur par conséquent son système d'information doit suivre via une dématérialisation des échanges. Cette dématérialisation peut être imposée lorsqu'elle constitue une obligation légale, ou choisie afin d'améliorer la productivité par la suppression de travaux de saisies.

Et les enjeux sont importants. En effet, chaque année, 100 millions de déclarations sont émises par 3,5 millions d'entreprises françaises et transmises aux différents services fiscaux et organismes sociaux. Cela représente environ 200 millions d'heures passées en saisie, mise sous pli, ... soit 10 milliards d'euros par an.

Pour réduire ces coûts, l'état incite les entreprises à dématérialiser leurs déclarations. Depuis 2002, les entreprises dont le CA dépasse les 15 millions d'euros doivent télédéclarer leur TVA (art. 41 de la loi des finances rectificative pour 1999).

La télédéclaration coûte moins cher qu'une lettre recommandée et réduit le risque des re-saisies.

L'administration a également mis en place la télédéclaration de ventes de véhicules et la déclaration unique des embauches et des cotisations sociales.

La France se situe en 10^{ème} place avec 50% des services administratifs en ligne, derrière la Suède qui dispose de 74% des services en ligne³⁴. Ceci constitue un réel progrès depuis 2001 où seules 20% des administrations françaises proposaient des prestations sur internet.

Mais l'échange de données informatisées (E.D.I.) permet également d'intégrer ou d'exporter directement des données du système d'information de l'entreprise vers celui d'une autre entreprise. Cela permet notamment de diminuer les coûts de gestion par exemple celui du coût de traitement

³² Technique consistant à enregistrer l'opération opposée de l'opération que l'on souhaite supprimée

³³ Le délai commence à courir à partir de la date de la dernière inscription sur le livre

³⁴ étude Cap Gemini

moyen d'une facture³⁵ ou d'intégration de données bancaires, ou encore de diffuser directement les ordres de virements vers les banques de l'entreprise (VCOM). Cette source de productivité importante constitue donc un enjeu stratégique à terme.

Pour les factures, l'estimation du coût de traitement standard d'une facture reçue³⁶ s'élève à :

Total facture papier : 13,80 €

Total facture dématérialisée : 4 €

Cette réduction des coûts s'explique notamment par la suppression du traitement courrier et de sa saisie, la simplification des tâches de validation et enfin la suppression des traitements d'archivage.

Gestion d'un grand volume de données

Généralement, les comptabilités générales et analytiques des grandes entreprises génèrent un très grand nombre de mouvements. Et il est pratiquement toujours nécessaire de disposer en ligne de plusieurs exercices comptables. Ces besoins suppose d'une part que l'entreprise dispose d'une grande capacité de stockage mais qu'une attention particulière soit également apportée à l'optimisation des traitements.

³⁵ La dématérialisation des factures est reconnue en France depuis 1991 et avec les acteurs étrangers depuis 2003.

³⁶ source Arthur D. Little pour Deskmon/Post@xess

4) Le cas de la SNCF

Présentation de La société

Le groupe SNCF représente l'un tout des premiers groupes de transport terrestre Européen. Il se situe en 3^{ème} place derrière Deutsche Bahn et DHL/Danzas (Groupe Deutsche Post), en terme de chiffre d'affaire. Ce groupe est constitué de l'établissement public et commercial SNCF et de 500 filiales consolidées. Le groupe SNCF intervient principalement en France et en Europe, mais assure également une présence mondiale dans les domaines de l'organisation et de la distribution de transports

La SNCF est structurée en 3 niveaux

- La Direction définit les missions essentielles, la stratégie globale et la stratégie des branches et domaines.
- Les branches³⁷ et domaines³⁸ sont responsables du résultat économique de leur secteur, définissent l'offre, pilotent la production, contrôlent leur gestion et optimisent leurs ressources.
- Les régions au nombre de 23 et les établissements mettent en œuvre la politique de l'entreprise et plus particulièrement celle des branches et domaines.

Les enjeux de la société

- Etre rentable pour pouvoir financer³⁹ son développement
- Développer des parts de marché :
 - ✓ En veillant à adapter constamment la production pour que le coût de production soit inférieur au prix de vente,
 - ✓ En ayant des politiques d'achat et d'investissement efficace,
 - ✓ En optimisant la gestion des stocks,
 - ✓ En raccourcissement les délais de paiement des clients (fret notamment),
 - ✓ En gérant efficacement le patrimoine immobilier
- Garantir une qualité de service toujours en progrès
- Mettre le client au centre de ses préoccupations en adaptant ses produits aux besoins des clients, dans le cadre de la rentabilité.

Principes adoptés dans l'organisation comptable et financière

L'organisation de l'entreprise a induit l'organisation comptable. Ainsi chaque dépense et chaque recette est rattachée à la Branche ou au Domaine concerné. Pour ce faire, l'entreprise a été « découpée » en unités comptables (UC). Un établissement travaillant pour plusieurs Branches est découpé en autant d'UC.

Par exemple, les coûts de maintenance générés dans un établissement de maintenance du matériel sur un T.E.R. sont imputés à l'UC TER.

Chaque opération donne lieu à une écriture comptable, permettant d'identifier :

- L'émetteur de la dépense ou de la recette
- L'affectataire de la dépense ou de la recette

³⁷ Voyageurs France-Europe, Transport Public, Fret, Infrastructure

³⁸ Matériel, Traction, Fonction transverse, FAST, RH

³⁹ Via l'autofinancement la SNCF est en effet limitée en terme d'emprunt à un plafond de 7,52G€, et les emprunts en cours pèsent déjà très lourd sur le résultat financier

- Le compte de comptabilité générale qui précise la **nature** de la dépense
- Le compte de comptabilité analytique qui explique la **destination** de la dépense

L'ensemble des écritures comptables fournit les informations nécessaires au contrôle de gestion.

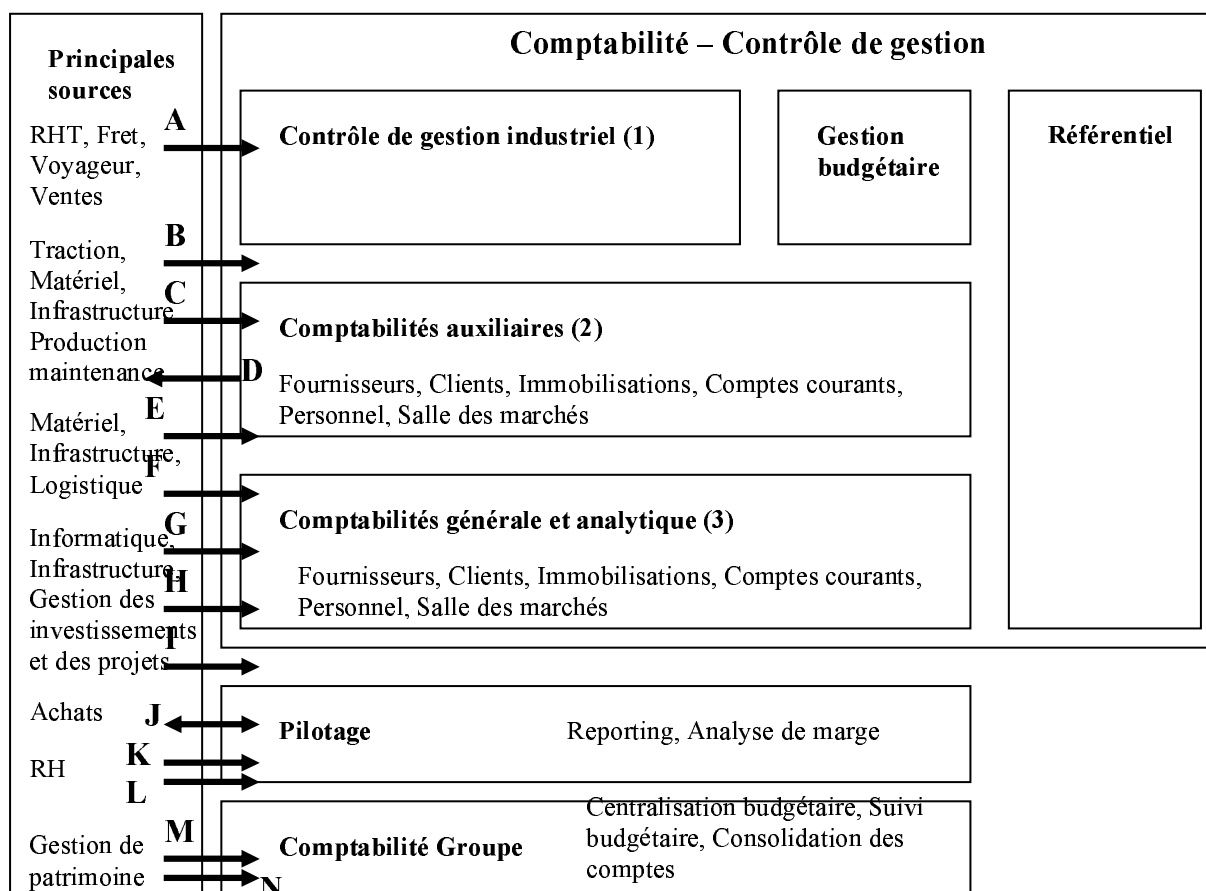
Si le compte de résultat de l'entreprise peut être établi en sommant les comptes de résultat des Branches, la SNCF est tenue, pour des raisons légales, réglementaires ou contractuelles, de présenter des bilans détaillés par Branche

Pour le suivi et le contrôle de la performance, chaque Branche / Domaine développe sa propre comptabilité analytique en fonction de ses besoins et des coûts qu'elle / il veut suivre.

Ses outils de gestion

Le SIC

Mis en place en 1997, le Système d'Information Comptable de la SNCF permet de centraliser les informations de l'ensemble des processus liés à la comptabilité et constitue à ce titre la mémoire de l'activité économique de l'entreprise.



Identification des flux :

Flux	Nature	Destination / Origine
A	Recettes	(1), (2)
B	Bulletins de service	(1)
C	Prestations à refacturer	(1)
D	Coûts constatés	(3)
E	Commandes à refacturer	(3)
F	Mouvements de stock	(3)
G	Activités à refacturer	(1)
H	Investissements à immobiliser	(2)
I	Coûts constatés	(3)
J	Réf. Fournisseur, Engagements, budgets	(2)
K	Mouvements de paie	(2)
L	Temps passés	(1)
M	Patrimoine à immobiliser	(2)
N	Loyers	(3)

La collecte de ces informations (traduites en écritures comptables) se fait soit par saisie directe dans l'outil via un module spécialisé par catégorie d'écriture (ex. factures fournisseurs, écritures diverses, recettes hors trafic, refacturation, commandes d'achat, ... soit par acquisition de données en provenance des SIO⁴⁰ (comme celui de RH, des recettes Grandes Lignes, des recettes FRET, ...) ou en provenance de tiers (factures EDF / GDF).

Des outils de restitution des données comptables ont été développés, notamment pour éditer les différentes catégories d'écritures comptables (comptabilité fournisseur, consolidation, paie, stock, ...). Mais les Reportings nécessaires au contrôle de gestion pour l'analyse sont pris en charge par des outils décisionnels construits à partir des données du SIC.

Organisation physique des sites

Le SIC s'appuie sur deux grandes catégories de serveurs : le Central qui permet de rassembler, contrôler, sauvegarder et imputer l'ensemble des données comptables de la SNCF, et les sites locaux qui sont utilisés pour la saisie et pour certains traitements spécifiques géographiques ou de domaines. Cette décentralisation permet de diminuer le volume des traitements sur le site Central.

Le serveur Central et les serveurs locaux sont constitués de deux bases : une base de travail servant à l'acquisition et au contrôle des données et une base comptable qui reflète les livres de compte de la société.

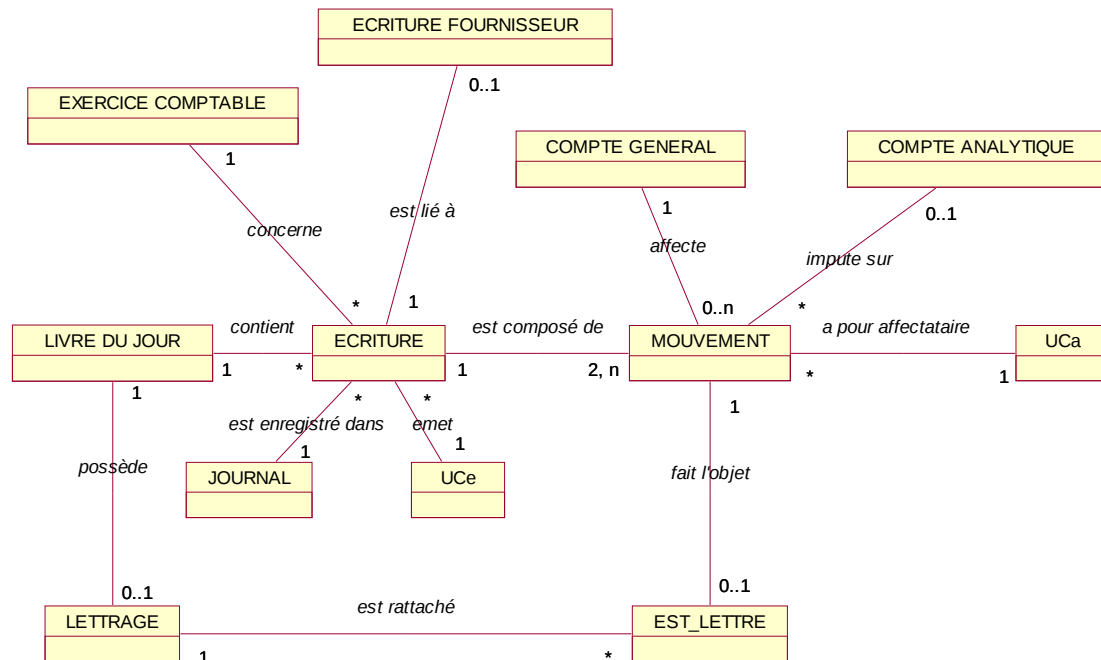
Par ailleurs, le périmètre comptable comprend deux serveurs particuliers, mis à jour périodiquement depuis la base comptable Central (B2C) :

un serveur historique qui contient toutes les données comptables depuis 1991 constitue une base de restitution disponible pour les requêtes, les éditions et le décisionnel.

Un serveur General Ledger Oracle permettant d'obtenir les états officiels standards et utilisé par les Commissaires aux comptes.

⁴⁰ Système d'Information Opérationnel

Modèle de données simplifié



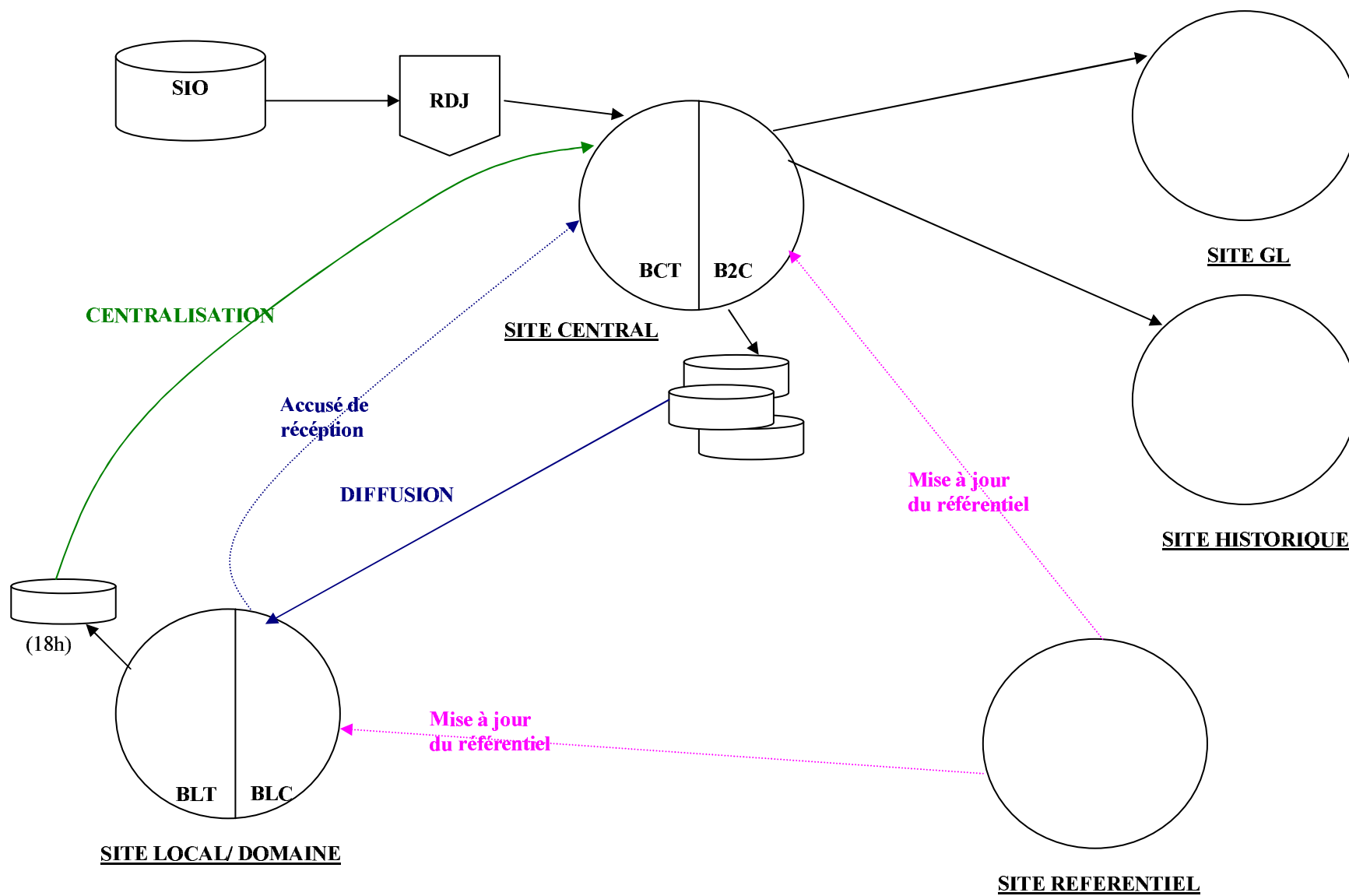
Ce modèle fait apparaître que les écritures comptables sont enregistrées dans un livre du jour. Qu'une écriture est émise par une Unité Comptable émettrice (Uce) sur un journal et un exercice comptable particulier. Eventuellement l'écriture peut être liée à une écriture auxiliaire de type fournisseur. Une écriture est composée d'au minimum deux mouvements. Chacun de ces mouvements fait référence à un compte général et une Unité Comptable affectaire qui peut être identique à l'Uce. Le mouvement peut éventuellement être attaché à un compte analytique. Enfin certains mouvements peuvent faire l'objet d'un lettrage, ils sont alors rattachés à la classe lettrage elle même associé à un livre du jour.

Organisation des échanges

Les échanges s'effectuent entre les bases d'un même site ou entre les sites locaux et le site Central. Le support de l'échange est constitué par un modèle de données appelé Livre du Jour. Ce modèle est composé de données élémentaires (écritures, mouvements, compléments mouvements, ...).

La saisie des écritures comptables est réalisée sur les sites locaux. Tous les soirs elles sont centralisées, ie transférées sur le serveur central pour contrôle et comptabilisation. Au cours de la nuit, sur ce même serveur, des traitements batchs génèrent d'autres écritures comptables, comme par exemple la génération des règlements fournisseurs. A l'issue de ces traitements, le Central diffuse les écritures comptabilisées durant la nuit à l'ensemble des serveurs locaux. Avec cette particularité cependant : Un site n'est destinataire que des écritures qui le concerne.

Le SIC dispose également d'un site gérant le référentiel comptable ainsi que d'un serveur historique utilisé pour les extractions et le décisionnel. Enfin le serveur GL Oracle est dédié aux experts comptables et autres commissaires aux comptes.



Exemples de projets réalisés après la mise en place du SIC

- Optimisation du traitement de calcul des engagements (durée pouvant aller jusqu'à 48 heures)
Le projet avait pour but de corriger une chaîne de traitement afin de ramener son temps d'exécution à une durée plus raisonnable. Bien entendu il n'était pas question de tout ré-écrire et de toute façon, la durée totale du projet ne devait pas excéder 15 jh.
Démarche : Prise de connaissance du sujet via les spécifications fonctionnelles et techniques (notamment le dossier d'intégration décrivant l'enchaînement des batchs). Identification des différents modules et plus particulièrement du batch le moins performant. Analyse détaillée du fonctionnement et réécriture et test du module. Le temps de traitement a ainsi pu être divisé par 7.
- Automatisation du calcul des charges à payer mensuel concernant les prestations informatiques
Le projet à vocation comptable, visait à générer mensuellement sur le mois comptable courant
1) Les écritures de charge à payer relatives aux prestations informatiques constatées au cours du mois ou constatées aux cours des mois précédent mais pas encore réglées
2) A contrepasser sur ce même mois, les écritures de charges à payer générées le mois précédent.
- Rapprochement facture / commande visant à contrôler que les montants facturés n'excédaient pas les montants budgétés au moment de la commande.
- Gestion de la production immobilisée informatique afin d'améliorer le résultat de l'entreprise
- Automatisation du déclenchement du calcul de la TVA
- Changement de plan de compte afin de suivre plus finement l'activité des branches et domaines
- Modification des règles de mandatement afin de gagner un jour de trésorerie sur les règlements fournisseurs
- Automatisation de la refacturation interne télécom
- Ventilation des frais indirects
- Prise en compte des normes et contraintes réglementaires (dont IAS / IFRS) : Bilan et Compte de résultats par Branche
- Développement d'interfaces spécifiques pour les échanges avec l'ERP PSFT
- Développement de projets pour la migration des données vers l'ERP

L'ERP People Soft

Afin d'améliorer le pilotage économique de l'entreprise, la SNCF a lancé en 2001, un programme de rénovation progressive des processus de gestion s'appuyant sur un progiciel de gestion intégré (People Soft). La Direction de programme a choisi de déployer l'ERP de façon progressive, par processus et de commencer par le processus achat pour l'ensemble des Activités et Domaines de l'entreprise, puis de poursuivre avec la comptabilité fournisseur, les approvisionnements, la logistique industrielle, la comptabilité générale et analytique.

Avec l'ERP, les processus sont traités de façon intégrée et les données⁴¹ sont partagés par l'ensemble des acteurs. Ainsi par exemple, le processus achat traite l'ensemble du cycle d'approvisionnement allant de l'expression de besoin d'achat ou d'approvisionnement (demande d'achat) , à la comptabilisation de la facture.

Le projet Comptabilité Fournisseur s'inscrit dans ce programme et s'intéresse au traitement des factures fournisseurs.

La SNCF considère en effet à juste titre que l'application intégrée au SIC ne répond pas aux standards métiers, tant sur le plan de la qualité des informations comptables et des relations avec les fournisseurs, que sur celui de la productivité. L'objectif est donc de doter l'entreprise d'une application qui constitue une réelle fonction « Comptabilité Fournisseurs ».

Cette fonction recouvre les activités relatives à la comptabilisation et au règlement des achats externes de la SNCF ainsi que le suivi comptable :

- Des achats
- De la dette vis-à-vis des fournisseurs
- De la TVA sur les opérations d'achats

La mise en place du nouveau processus entraîne :

- Une réorganisation des services comptables sous la forme de Centres de Comptabilité Fournisseurs
- La mise en œuvre d'outil de dématérialisation de factures

Les résultats attendus sont :

- L'amélioration de la qualité comptable par une meilleure adéquation des ressources aux fonctions à couvrir
- L'amélioration de la productivité des services comptables
- Le renforcement de la qualité de la relation fournisseurs
- L'amélioration du contrôle interne sur les achats
- L'amélioration du pilotage des achats et des charges externes

Description succincte du nouveau processus

Exemple achat d'un bureau

Phase 1

- 1) Le **demandeur** exprime le besoin de disposer d'un nouveau bureau, via la saisie d'une demande d'achat qui comporte l'imputation comptable et analytique
- 2) Son **responsable hiérarchique** approuve la demande d'achat
- 3) Le **responsable de pôle** de l'entité opérationnelle contrôle l'imputation comptable et analytique et valide la demande par rapport au budget

⁴¹ Les données sont stockées dans une base unique et partagée. Les mises à jour se font en temps réel dans tous les modules affectés. Ceci garantit l'unicité et la fiabilité de l'information à laquelle les utilisateurs ont accès.

4) **L'acheteur** regroupe les demandes d'achats et passe la commande auprès du fournisseur

Phase 2

Le fournisseur livre le bureau

Le bureau est réceptionné physiquement et sa réception est consignée dans l'ERP, elle vaut acceptation de l'achat. Cette acceptation génère une charge à payer.

Le fournisseur envoie sa facture au CCF Lyon

Phase 3

La facture reçue est rapprochée de la demande d'achat, grâce à la référence de la commande qui figure sur la facture mais également sur la demande d'achat.

Après contrôle, la facture est imputée comptablement sur la base des comptes figurant sur la demande d'achat.

Un traitement batch quotidien appelé « Rapprochement commande d'achat / réception / facture » permet de s'assurer que la facture correspond à la commande et à la réception, en quantité et en qualité, à défaut le comptable du CCF effectue ou fait effectuer les actions nécessaires pour régler le problème (traitement de litige, demande d'avoir, ...)

Phase 4

L'ordre de règlement fournisseur est déclenché et ce dernier sera réglé à la date d'échéance de sa facture

Cette année, le chantier comptable a démarré. Ce dernier vise à lutter contre les fonctionnements bureaucratiques qui constituent un gaspillage d'énergie.

Parmi les dysfonctionnements constatés, on relève notamment les doubles saisies, les facturations internes peu claires, les discordances de référentiels, les reportings ad hoc non standardisés...

Ce nouveau projet, permettra à la SNCF de :

- Simplifier et fiabiliser ces processus comptables (saisie, contrôle, clôture), ce qui générera notamment :
 - ✓ Une réduction des charges et des délais de production comptable
 - ✓ Une meilleure réactivité au pilotage interne de l'entreprise et libérer du temps des personnels comptables et de gestion pour des tâches d'analyse à plus forte valeur ajoutée.
- Enrichir les fonctions de gestion et de pilotage (suivi et analyse du réalisé selon différentes dimensions)

A la refonte des différents processus s'ajoute une amélioration de la qualité de service notamment au niveau de la gestion des pannes, puisqu'il est en effet prévu un redémarrage des applications sous une heure sur un autre serveur (à partir des sauvegardes réalisées plusieurs fois par jour). Dans les cas d'accidents graves, les applications basculent sur un autre site dans un délai maximum d'une journée.

Bibliographie

Ouvrages

Alazard C., Sépari S., Contrôle de gestion, Dunod, 2004
Balantzian G., Les systèmes d'information – arts et pratiques, Ed. d'Organisation, 2003
Deprez M., Duvant M., Comptabilité générale, Technipus, 1993
Dictionnaire de la comptabilité, La Villeguerin, 1996
Gervais M., Contrôle de gestion, Economica, 1997
Langlois G., Friédérich M., Burlaud A., Comptabilité approfondie, Foucher, éditions 1996-1997
Paucele JL, Systèmes d'information, Economica, 2001
Schmitt J-P., Manuel d'organisation de l'entreprise, Puf, 1994

Etudes

Derahmoune Hilal / Amoura Djamel, La place de la comptabilité analytique de gestion au sein du système d'information de l'entreprise économique

Cours

Tourtier L., Communication financière, Cnam Paris
Voyenne D., Crédit management finance C7 Cnam Paris

Site internet / intranet

www.africamaat.com, Les sources africaines de la comptabilité moderne
www.Rfcomptable.com, Réduire les délais de clôture
www.creg-ac-versailles.fr, Evolution des organisations comptables et adaptation des métiers.
Site intranet de la SNCF